

LE SITE INKTECH.LIVE

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site propose de faire des opérations de trading sur plusieurs produits. Il indique être géré par une société de Hong Kong créée le 25/11/2021. Il n'a pas d'agrément européen et encore moins d'autorisation de l'AMF. Nous déconseillons tout placement sur celui-ci.



Le site internet

Il a été créé le 30/11/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/inktech.live>

Nos recherches

La page accueil

Nous la publions ci-dessous.

[La-page-accueil-du-site-inktech.live.pdf](#)

le téléphone

Le site utilise :

Le numéro + 85 26 874 9712 (Chine)

Les informations juridiques :

La société INK TECH LIMITED a été créée le 25/11/2021. Nous publions sa fiche d'identité :

<https://www.ltdir.com/companies/ink-tech-limited/>

Il est à noter qu'il est indiqué dans la page "qui sommes nous" qu'elle fonctionne depuis 2010. Nous la publions ci-dessous :

[La-page-qui-sommes-nous-du-site-inktech.live.pdf](#)

Par ailleurs en bas de page, il est indiqué "2016 -2021 ". Cela paraît difficile pour un site créé le 30/11/2021.

Nous avons noté l'existence d'un autre site ayant exactement la même charte graphique :

- Le site knight.live

Il a été créé le 17/06/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/knight.live>

Nous publions la page accueil et qui sommes nous

[La-page-accueil-du-site-knight.live.pdf](#)

[La-page-qui-sommes-nous-du-site-knight.live.pdf](#)

Aucun des deux sites n'a d'agrément européen. Ils ne sont pas dans la liste blanche de l'AMF

Les règlements

Le site utilise :

Un compte lituanien ayant l'IBAN LT89 3780 0000 1062 3925

Des comptes ouverts dans plusieurs banques de Hong Kong (95886164411 - 920603081888)

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<http://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous

dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

